Le DigiNip® mesure le contact entre deux rouleaux, ou la touche, sans encrage et indique une valeur objective, fiable et répétitive.

Aujourd'hui la mesure de la touche peut être réalisée de deux manières, avec pour chacune, leurs avantages et leurs défauts.

La première est réalisée en encrant les rouleaux.
L'opérateur doit nettoyer les rouleaux avant et à la fin de chaque mesure.
La deuxième nécessite l'utilisation de lamelles en papier ou métal, placées entre deux rouleaux. L'opérateur peut ainsi évaluer la « bonne » pression.
Cette mesure n'est pas précise et dépend de chaque opérateur.

Ni l'une ni l'autre de ces deux méthodes n'est très précise, et prennent un temps considérable parce que l'opérateur doit mesurer, puis ajuster, et remesurer, ajuster etc…
Ces mesures dépendent de la méthode de chacun, et de sa manière de la réaliser.

Avec DigiNip® il n'est pas nécessaire d'encrer pour mesurer !
DigiNip® est simple à utiliser, objectif, fiable et précis.

Pour un meilleur résultat, placer les languettes du DigiNip® vers les extrémités des rouleaux (près des cordons). La lecture simultanée sur deux voies permet d'obtenir la mesure immédiate du parallélisme des rouleaux et de leurs touches.

L'unité de mesure est en millimètre ou en millième de pouce (Mills Inch)
Un buzzer est audible quand les languettes sont correctement placées entre les rouleaux.
Les languettes sont arrachables en cas d'urgence, et remplaçables par l'utilisateur.

Les languettes [épaisseur de 110 µm] **influencent la valeur de la touche mesurée par le DigiNip® en comparaison aux valeurs standards**. Il pourrait être nécessaire d'établir un tableau (charte) comparatif des mesures standards / mesures DigiNip®.

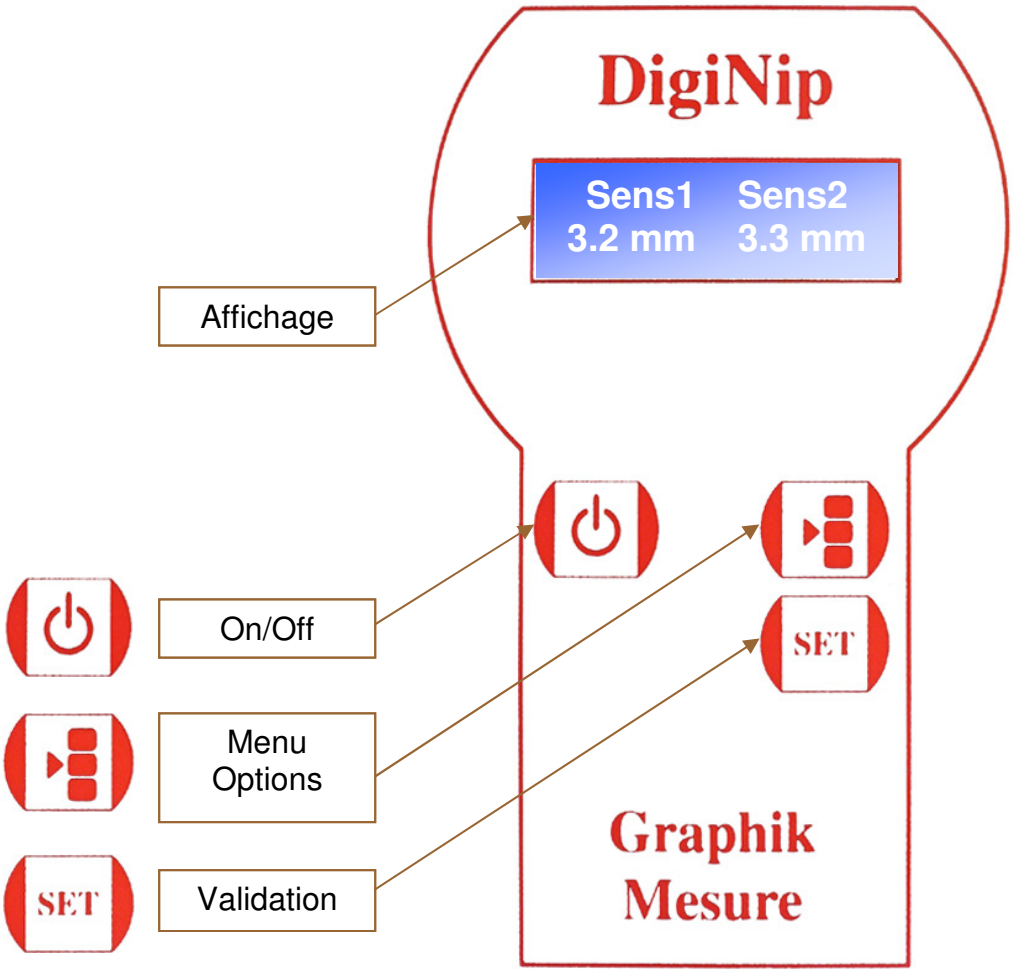

Touche Marche / Arrêt

Touche Menu Options
Choisir "Unité" puis presser la touche Set pour sélectionner "mm" ou "inch"
Choisir "Buzzer" puis presser la touche Set pour sélectionner buzzer On/Off

Touche Validation
Pour confirmer les choix du menu Options

Mise en marche

Avant la mise sous tension de l'appareil, connecter les languettes hors toute pression sur la zone de lecture (insertion entre les rouleaux)

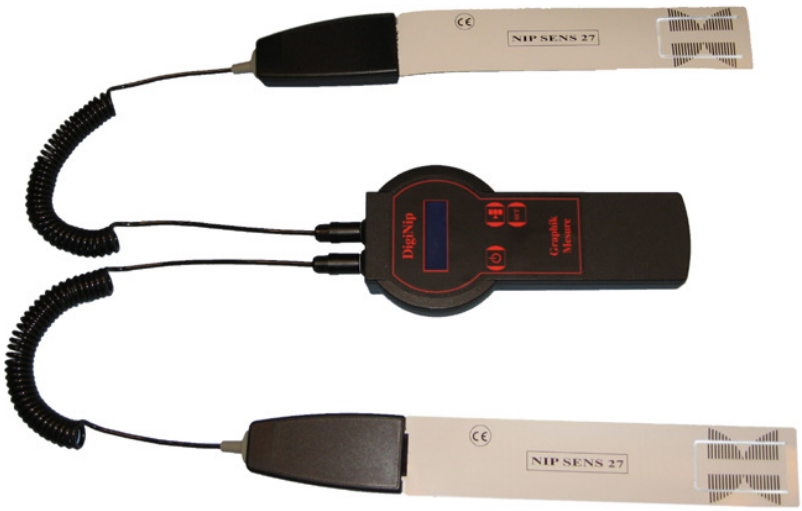

Marche

A la mise sous tension, l'afficheur indique ces informations :

DIGINIP

Puis :

GRAPHIK MEASURE

Quand les languettes sont connectées l'afficheur indique :

Sens 1	Sens 2
0.0 mm	0.0 mm

Si les languettes ne sont pas connectées :

Sens 1	Sens 2
OUT	OUT

Exemple de mesure :
3.2 mm à la languette de gauche
3.3 mm à la languette de droite

Sens 1	Sens 2
3.2 mm	3.3 mm

La mesure de la touche se stabilise après quelques secondes, le caoutchouc du rouleau se détend et prend doucement sa place.

DigiNip® s'éteint automatiquement après 5 minutes s'il n'est pas utilisé.

Le bon positionnement des languettes

Placer la languette bien droite entre des rouleaux propres,
la face de chaque languette dans le même sens
(Soft Roller Side : côté de la languette face au rouleau le moins dur,
Hard Roller Side : face au rouleau le plus dur)

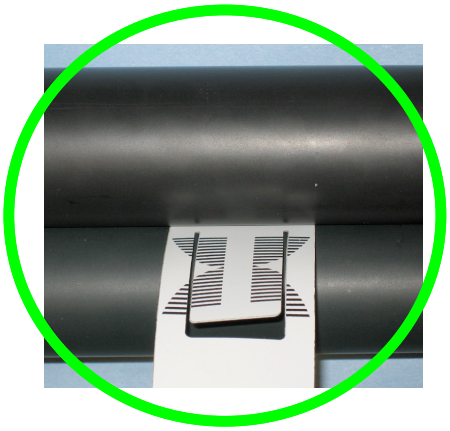

Les mesures effectuées sur des rouleaux de diamètre supérieur à 100 mm seront augmentées de façon proportionnelle à la taille des rouleaux. Ce phénomène est normal et n'indique pas de dérèglement. Ces valeurs seront répétitives et stables.

Organisation du menu

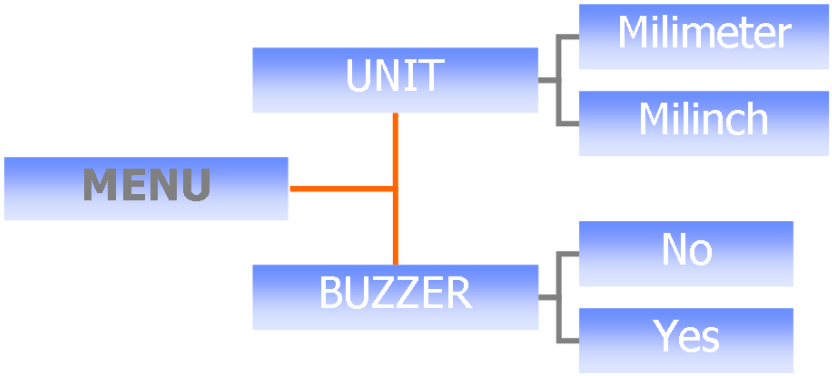

Caractéristiques

Largeur de touche de 1 à 20mm avec la languette NIP SENS 27 (de 39 à 787 mills inches)

Zone de lecture sur la languette :	40 mm
Précision :	0.1 mm
Tolérance :	+/- 10%
Température de fonctionnement :	de 10 °C à 30 °C (50 °F to 86 °F)
IP 20 (Indice de protection) :	protection contre la poussière et les liquides

Garantie

Nous garantissons l'absence de défauts matériels du DigiNip® pour une durée de un an à compter de la date d'expédition.

La garantie couvre uniquement le matériel qui a été utilisé correctement et qui n'a pas fait l'objet d'abus, de réparations ou de modifications non autorisées.

Durant la période de garantie, notre responsabilité est limitée à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux.

Nous ne garantissons pas le DigiNip® contre une mauvaise utilisation, et n'assumons aucune responsabilité pour toute utilisation abusive. Nous ne sommes en aucun cas responsables des dommages résultant de l'entretien et/ou des erreurs du personnel. Nous ne sommes en aucun cas responsables des conséquences des résultats obtenus avec ces instruments.

Cette garantie ne prend pas en compte le capteur ou la batterie. Pour toute réparation de matériel garanti, les frais d'expédition sont à la charge du client. Nous prendrons en charge les frais de retour du matériel, après réparation. Concernant les DigiNip® n'étant pas sous garantie, les frais d'expédition et de retour sont à la charge du client.

Nous nous réservons le droit de modifier les produits sans s'engager à modifier les produits déjà existants.

Homologation CE

Le DigiNip® est conforme à la directive 89/336/EEC EMC et répond à la norme suivante : EN61326-1 (1997) Classe A Émission et Immunité.

Modèle déposé

Le nom « DigiNip » est un nom déposé à l'Institut National de la Protection Industrielle.

Brevet International

L'appareil est protégé par un brevet international n° PCT/FR2006/00/767.

Informations relatives à l'environnement

Les piles utilisées dans cet appareil contiennent des produits chimiques nuisibles à l'environnement.
C'est pourquoi vous devez les jeter en fonction des mesures spécifiques de récupération des piles usagées, c'est à dire en respectant la réglementation du pays, de l'état et de la localité.

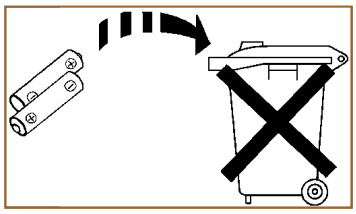

Comment éliminer ce produit

(Déchets d'équipements électriques et électroniques)

Ce symbole sur le produit ou sa documentation indique qu'il ne doit pas être éliminé en fin de vie avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets pouvant porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine, veuillez le séparer des autres types de déchets et le recycler de façon responsable. Vous favoriserez ainsi la réutilisation durable des ressources matérielles.
Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement. Les entreprises sont invitées à contacter leurs fournisseurs et à consulter les conditions de leur contrat de vente. Ce produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets commerciaux.